



# INTER-PARLIAMENTARY UNION

CHEMIN DU POMMIER 5  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVA (SWITZERLAND)

TELEPHONE + 41 22 - 919 41 50 - FAX + 41 22 - 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

**DISCOURS DU PRESIDENT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**  
**M. THEO-BEN GURIRAB**  
**à la 17<sup>ème</sup> Réunion de l'Union interparlementaire arabe**  
*Doha (Qatar), 7-8 février 2011*

Monsieur le Président,  
Messieurs les Présidents de parlement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Chers délégués,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens avant tout à remercier M. Al-Khulaifi de l'accueil généreux qu'il nous offre ici, à Doha. Je suis enchanté de séjourner une nouvelle fois dans ce beau pays. Et je suis heureux d'être de nouveau à l'Union interparlementaire arabe et d'avoir ainsi la possibilité de poursuivre le dialogue avec tant de mes collègues des parlements arabes.

Ensuite, j'aimerais dire quelques mots sur la démocratie. En 1997, l'UIP a adopté la Déclaration universelle sur la démocratie. Cette déclaration n'a rien perdu de sa validité. C'est elle qui sous-tend le travail de l'UIP pour promouvoir et défendre la démocratie partout dans le monde. Cette déclaration dit avec beaucoup de solennité que la démocratie est un idéal universellement reconnu, fondé sur des valeurs communes aux citoyens du monde entier, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales et économiques. En tant que telle, la démocratie vise à préserver et promouvoir la dignité et les droits fondamentaux de la personne, à assurer la justice sociale et l'égalité, et à favoriser un développement économique et social sans laissés pour compte. En tant que forme de gouvernement, la démocratie est le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs, dans l'intérêt supérieur des citoyens.

La démocratie repose sur deux principes fondamentaux : participation et reddition de comptes. Chacun a le droit de participer aux décisions et à la gestion des affaires publiques. De même, chacun a le droit d'être informé des activités de ses dirigeants et gouvernants, de communiquer avec les représentants élus à tous les niveaux et de demander réparation par le biais de mécanismes administratifs et judiciaires impartiaux. La démocratie exige que les institutions de représentation rendent des comptes en permanence. Un parlement représentatif de toutes les composantes de la société, doté des pouvoirs et des moyens requis pour exprimer la volonté du peuple en légiférant et en contrôlant l'action du gouvernement, tel est l'élément central de la démocratie.

La Déclaration dit que la démocratie se construit jour après jour et qu'elle est toujours perfectible. Mais il n'y a pas de meilleure solution que la démocratie. Les événements auxquels nous assistons en ce moment dans certains pays africains et arabes en sont la preuve.

La démocratie exige la tenue d'élections périodiques, libres et régulières et perçues comme telles, mais elle exige aussi que l'on en respecte les résultats. Les élus ont le pouvoir, mais ce sont les citoyens et eux seuls qui choisissent leurs dirigeants, ce qui signifie que les dirigeants, comme le Président sortant de Côte d'Ivoire qui a perdu les dernières élections dans son pays, doivent se retirer et céder le pouvoir. Toute action contraire est une atteinte à la démocratie, en tous lieux.

La situation de la Côte d'Ivoire contraste très nettement avec la transmission de pouvoir qui s'est faite dans le calme en Guinée et avec les nouvelles qui nous parviennent du Soudan. Le référendum au Sud-Soudan s'est déroulé dans le calme et le respect de la légalité. Les résultats ont été acceptés et il y a une bonne volonté évidente. J'espère vivement que toutes les parties à ce processus continueront à respecter leurs engagements et veilleront à ce que le passage aux nouvelles dispositions institutionnelles se fasse en douceur. Cela implique des relations de bon voisinage et une coopération mutuellement avantageuse.

Toutefois, la démocratie ne se limite pas aux élections et aux référendums, loin s'en faut. Comme le dit très clairement la Déclaration universelle sur la démocratie, elle consiste à promouvoir la dignité humaine, les libertés fondamentales, la justice sociale et le développement grâce à la participation du public et la transparence.

Aujourd'hui, les citoyens de nombreux pays expriment leur mécontentement. Les manifestations en Tunisie, en Egypte, au Yémen et dans d'autres pays du monde arabe et au-delà nous disent que les citoyens ne sont pas heureux. Ils veulent davantage de transparence, de liberté et de justice sociale. Ils demandent de l'honnêteté, des emplois et veulent profiter du développement. Ils veulent davantage d'opportunités et de services, moins de marginalisation et de corruption. En d'autres termes : davantage de démocratie, pas moins. Il est non seulement inacceptable, mais aussi vain de vouloir faire abstraction de ces exigences.

Voilà les défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Nos congénères veulent des réformes et du changement, maintenant. Nos parlements ont un rôle absolument essentiel à jouer pour que les citoyens soient plus largement associés à la vie publique. C'est même le mandat central et l'essence profonde de tout parlement. Les parlements et leurs dirigeants doivent se tourner vers l'avenir et favoriser la stabilité sociale, le dialogue pacifique et la réconciliation, dans l'intérêt de tous. L'UIP soutient les parlementaires dans ces efforts et j'espère que vous nous ferez part de vos projets et de la manière dont nous pouvons vous être le plus utiles. En tant que président de mon parlement, je connais ces défis. Nous ne pouvons ignorer plus longtemps les voix qui se sont élevées courageusement et nous devons faire en sorte de donner davantage d'espace aux femmes pour leur permettre de s'exprimer.

Monsieur le Président,

Il y a deux ans, j'ai eu l'honneur de m'exprimer lors de votre conférence à Mascate. A l'époque, j'avais évoqué la situation critique et pourtant toujours en suspens du peuple palestinien. Aujourd'hui, pour ainsi dire, rien n'a changé. Nous avons trahi la confiance qui était placée en nous. L'autodétermination et la dignité humaine constituent une noble cause pour nous tous. Les citoyens palestiniens se voient refuser la possibilité de jouir de leur droit à l'autodétermination et de vivre dans un Etat indépendant qui leur appartienne, comme le reste d'entre nous, en tous points du globe. Aussi voudrais-je saluer et m'associer pleinement aux déclarations faites sur la Palestine, tant par notre hôte, le Président Al-Khulaifi, que par le Président Zanoun, au début de la séance d'ouverture de la présente conférence. J'engage toutes les parties en présence à redoubler d'efforts pour soutenir la juste cause du peuple palestinien. Avec l'aide internationale, nous avons pu mettre fin à l'illégalité dans mon pays, la Namibie, et à l'apartheid dans l'Afrique du Sud de Mandela. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant en Palestine ?

A Oman, j'ai évoqué aussi ce qui n'était alors qu'une crise financière en devenir. Depuis, le monde a vu les crises se multiplier : crise financière, crise économique, crise alimentaire, crise de la sécurité énergétique, changements climatiques et catastrophes naturelles effroyables. Ces difficultés croissantes en disent long sur l'urgence, pour les parlementaires que nous sommes, dans une enceinte multilatérale, de nous lever et d'agir avec plus de vigueur et dans un esprit plus inclusif et plus démocratique.

Je suis fermement convaincu que la meilleure aide que les parlements puissent apporter consiste à assurer un débat ouvert et transparent grâce au dialogue et à un contrôle efficace de l'action des gouvernements. Dans le monde entier, les citoyens dépendent des parlements pour que leurs avis et leurs aspirations soient pris en compte et pour obtenir des gouvernements et des institutions publiques qu'ils pensent d'abord aux citoyens. Pour ce faire, l'ONU et l'UIP, ainsi que les organismes régionaux pertinents doivent promouvoir des solutions multilatérales.

L'année dernière, nombre d'entre vous m'ont rejoint à la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Présidents de parlement, à Genève. Ce sommet parlementaire nous a donné une occasion unique de définir un projet inventif pour nos parlements. Celui-ci doit nous aider à garantir la transparence démocratique partout dans le monde. Je suis impatient que nous poursuivions notre collaboration pour aller de l'avant. Je voudrais dire aussi que nous avons tous été très honorés de la présence du Secrétaire général de l'ONU à cette occasion, ainsi que de son soutien exprès, dans un esprit de partenariat.

Ce sommet a aussi permis de débattre longuement à propos de l'UIP. L'UIP est la seule organisation de parlements qui soit mondiale. Elle concourt au débat politique, au dialogue et à la coopération entre parlements. Elle promeut et défend la démocratie. Elle a un rôle normatif, un rôle informatif qui consiste à faire connaître les bonnes pratiques et un rôle d'assistance technique qui consiste à renforcer les capacités des parlements. Elle défend les droits fondamentaux des parlementaires et prône le respect des valeurs, normes et principes universels. Elle œuvre en faveur de l'égalité des sexes et de la participation des femmes à la vie politique et publique. Elle aide les parlements à suivre un agenda international de plus en plus étoffé sur le développement durable et leur permet d'apporter une dimension parlementaire à l'action des Nations Unies ainsi que de diverses autres institutions publiques.

Nous sommes tous d'accord sur ce point, mais il nous faut néanmoins continuer à développer l'UIP. Nous avons bien démarré l'année dernière à Genève et nous devons continuer à débattre; j'attends avec intérêt d'entendre vos avis et suggestions à présent que nous travaillons à l'élaboration d'une stratégie pour le développement futur de notre organisation.

Je vous remercie.